C0243

PATRIMOINE MAINTENANCE, SÉCURITÉ ET EXPLOITATION DU PATRIMOINE

SÉCURITÉ INCENDIE : RISQUES, CONTRÔLES OBLIGATOIRES ET PRÉVENTION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Un environnement sécurisé grâce à une sécurité incendie conforme et maîtrisée

Avec 250 000 incendies par an, la sécurité incendie est un enjeu majeur pour les organismes. Comment respecter la réglementation ? Quels sont les enjeux ? Quels sont les équipements concourant à la sécurité ? Cette formation permet d'identifier les risques liés à l'incendie et de mettre en œuvre une méthodologie permettant la mise en place d'une politique de sécurité.

PUBLIC

Responsable technique, technicien de maintenance ou de patrimoine, gestionnaire, gérant.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les textes de loi et règlements régissant la sécurité incendie
› définir les enjeux et les responsabilités
› repérer les équipements à entretenir et les situations à risques
› organiser les moyens pour mettre en œuvre une politique de sécurité.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'appuie sur des exposés didactiques et des études de cas. Accès à une documentation pédagogique à distance.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jimmy CHAUVIN ou Olivier POURTAU, Consultants-formateurs spécialisés en audit, maintenance et sécurité des bâtiments.

DATES DES SESSIONS INTER

les 20 et 21 mai 2027 - Distanciel
les 7 et 8 octobre 2027 - Distanciel
les 3 et 4 novembre 2027 - Distanciel
les 4 et 5 novembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

nora.diop@afpols.fr - 06 98 64 45 31

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La réglementation
- le Code de la construction et de l'habitation : les articles R111-1 à R111-13
- le comportement au feu des matériaux
- le classement des bâtiments d'habitation
- quelle portée pratique de la circulaire du 31 décembre 1982 relative aux travaux de réhabilitation ?
- les obligations contenues dans l'arrêté du 31 janvier 1986 et les modifications récentes
- que peut prévoir le règlement sanitaire départemental ?
- quelles incidences pratiques de la loi SRU et du décret pour le logement décent ?
- qu'impose la loi du 9 mars 2010 sur les détecteurs de fumées ?
- quelles incidences pratiques de la loi ELAN :
- sur la classification des bâtiments d'habitation et la création des IMH ?
- lors de travaux d'amélioration ou de réhabilitation ?

Les risques, les équipements et les travaux d'améliorations
- quels effets du feu sur la structure du bâtiment ? - les nouveaux matériaux utilisables pour construire
- quels sont les équipements à entretenir ? - les questions liées aux bornes de recharges des véhicules électriques
- quelles sont les erreurs à ne pas commettre ?
- quels sont les travaux qui permettent d'améliorer la sécurité incendie ?
- quelles sont les normes à respecter ?

Les obligations à la charge du propriétaire et les moyens de prévention
- les articles 100 à 104 de l'arrêté de 1986 : quel contenu ?
- que recouvrent les concepts de sécurité active et passive ?
- le contrat d'entretien : quel objectif pour quel contenu ?
- le diagnostic sécurité : méthodologie et mise en place pratique
- le registre de sécurité : que doit-il contenir ? qui en est responsable ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.